



**Unicef**



**Children's Voice**

# **FORMATION DES ENCADREURS DES CLUBS D'ÉCOUTE GOMA/NORD-KIVU**

## **LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET L'APPLICATION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT DANS LA VILLE DE GOMA**

**30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2006**

Organisée par Children's Voice  
avec l'appui technique et financier  
de l'UNICEF

## CONTEXTE GÉNÉRAL

C'est depuis 1960 que la République Démocratique du Congo a eu son indépendance. Parmi les caractéristiques de ces 46 ans écoulés figurent les violations des droits de l'homme en général et des droits de l'enfant en particulier.

Cette année le 30 juin, anniversaire de l'indépendance, a coïncidé avec la campagne électorale dans un climat d'agitation et d'incertitude. Ce qui a mobilisé les défenseurs de droits de l'enfant.

Dans son Plan Annuel du Projet Plaidoyer pour l'application des droits de l'Enfant, l'Unicef a signé un partenariat avec Children's Voice pour encadrer et encourager « La participation des enfants », un droit qui est loin d'être acceptée dans les mœurs africaines et congolaises.

C'est dans ce cadre que pendant deux jours, dans la salle de l'hôtel Ihusi à Goma, ont été réunis des enfants venus de tous les quartiers de Goma regroupés dans leurs Clubs d'ÉCOUTE.

Les Clubs d'ÉCOUTE sont composés de jeunes de 8 à 17 ans. Ces jeunes sont repartis par cinq dans chaque quartier de la ville de Goma subdivisée en 20 quartiers et dans 10 associations d'enfants de défense de Droits de l'Enfant. Ils ont comme structure dirigeante le Noyau composé d'un enfant-encadreur de chaque quartier ou association. Le Noyau comprend 30 enfants.

Avec l'accompagnement de Children's Voice, ces enfants réalisent des activités telles que des émissions à la radio et à la télévision, des séances d'animation communautaire dans les quartiers.

Dans le but de redynamiser les capacités de ces jeunes, un cycle de formation a été offert aux membres du noyau qui sont des encadreurs du Club d'ÉCOUTE.

Avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF/Goma), Children's Voice a organisé cette formation qui a eu lieu à l'hôtel Ihusi de Goma du 30 juin au 1er juillet 2006. C'est par la méthode participative que la formation s'est déroulée.

Les activités de ces deux jours ont été centrées sur la défense des droits des enfants dans la ville de Goma et de ses environs, la participation des enfants et les pratiques clés familiales pour le bien-être des communautés.

L'attention de la quarantaine de participants a été orientée sur l'intérêt général de cette formation à savoir : l'acquisition des outils nécessaires pour permettre la vulgarisation et la défense des droits des enfants, l'importance de la participation des enfants qui s'avère indispensable et la présentation d'une bonne vulgarisation de la CDE surtout dans ces moments où des violations flagrantes des droits des enfants sont observées dans la plupart des Pays d'Afrique en général et en RDC en particulier, et surtout au bénéfice des enfants isolés qui n'ont pas accès aux informations nécessaires sur leurs droits.

# PREMIÈRE JOURNÉE

## 1. GÉNÉRALITÉS SUR LA CONNAISSANCE DES DROITS HUMAINS

Quatre textes essentiels attachés aux droits humains ont été rappelés :

- La déclaration universelle des droits de l'homme ;
- La convention sur l'élimination de discrimination à l'égard des femmes ;
- La convention relative aux droits de l'enfant (CDE) ;
- La charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.



**E**n rapport avec ces différents textes certains articles clés (portant spécialement sur les droits de la femme et des enfants) ont été lus, développés et analysés par les participants.

Citons à titre d'exemple :

- En rapport avec le 1er texte :
  - La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales ;
  - L'éducation doit être gratuite au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental...
- Se rapportant au second texte :
  - Interdire, sous peine de sanctions, le licenciement pour cause de grossesse ou congé de maternité ;
  - Assurer sur base de l'égalité de l'homme et de la femme les mêmes droits ;
  - Même droit de choisir librement son conjoint et de ne contracter mariage que de son libre et plein consentement...
- Quant à la CDE (portant essentiellement sur la protection, la survie et la santé de l'enfant) :
  - L'enfant a besoin d'une protection spéciale et des soins spéciaux ;
  - L'enfant a un droit inhérent à la vie, à une identité, à la liberté de pensée, de conscience, de religion, à une vie privée ;
- Et enfin en rapport avec la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant :
  - L'enfant est protégé de toute forme d'exploitation économique et de l'exercice d'un travail comportant des traitements inhumains et dégradants...

## 2. La CDE EN ALPHABET DES DROITS DE L'ENFANT

**D**ans une présentation, la Convention relative aux droits de l'enfant a été exposée d'une façon résumée. Pour concrétiser et faire participer les enfants, trois groupes de travail en atelier ont été formés.

L'exercice donné consistait à parcourir et à résumer les articles de la CDE en les groupant selon les 26 lettres de l'alphabet.

Sur la base des droits défendus par l'UNICEF et de la réflexion sur les devoirs proposée par CHILDREN'S VOICE, à partir de l'idée que les enfants ont aussi des devoirs, les participants ont trouvé et associé un devoir à chaque droit.

Les groupes étaient constitués selon le travail :

- ❖ Groupe I : de A à H
- ❖ Groupe II : de I à R
- ❖ Groupe III : de S à Z

Ci-dessous le tableau synthèse de l'alphabet des droits et devoirs de l'enfant tel que réfléchi par les participants (enfants).

<b>ALPHABET</b>	<b>DROITS</b>	<b>DEVOIRS</b>
A	Accès à l'information appropriée et adéquate	Aider les parents
B	Bien-être	Bon comportement
C	Consultation à la prise des décisions	Consulter les aînés (pour orientation)
D	Développement des capacités	Dévouement aux études
E	Éducation	Étudier (assidûment)
F	Famille	Faire les travaux ménagers légers
G	Garantie de l'exercice de ses droits	Gérer ses responsabilités
H	Honneur	Honorer les parents
I	Insertion familiale	Imiter les bons exemples
J	Jeux	Justification
K	Kimono (habillement)	Karaté
L	Liberté	Lecture
M	Manger	Maîtrise de soi
N	Nationalité	Nationalisme
O	Opinion	Obéissance
P	Protection	Politesse
Q	Qualité et quantité	Qualification
R	Réinsertion (familiale)	Respect
S	Santé	Servir les autres
T	Tolérance	Travailler
U	Unité	Union
V	Vie	Vérité
W	Week-end (loisir)	Week-end (respect)
X	Xavier (nom)	Xénophilie
Y	Yaourt (lait)	Yondo sisters (sa culture)
Z	Zambie (pays)	Zoo (respect de la faune)

Après présentation en plénière et discussion, l'alphabet des droits de l'enfant a été distribué à tous.

### 3. APPLICATION DE LA CDE DANS LA VILLE DE GOMA

Un exposé a été fait sur les différents articles de la convention relative aux droits des enfants.

Après en avoir revu un à un les articles clés, des explications complémentaires ont été fournies avec l'aide d'illustrations relatives à la vie courante dans notre société.

Après l'exposé, un deuxième travail en carrefour a été réalisé par les participants. Le travail consistait à identifier les différents droits des enfants violés dans la ville de Goma (en termes de problèmes) et à proposer ensuite des pistes de solution. Cela dans le but d'une évaluation expérimentale de l'application de la CDE dans cette contrée. Ce qui rejoignait les travaux de la conférence internationale et interdisciplinaire sur les droits de l'enfant tenue à Gand du 18 au 19 mai 2006 sur l'évaluation de la mise en œuvre de la CDE dans le monde.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des problèmes identifiés (droits violés) et les pistes de solutions envisagées telles que présentées en plénière par les enfants à l'issue des travaux effectués en carrefour.

À la fin de la restitution en plénière et de la mise en commun des travaux, une analyse du précédent tableau dirigée par le responsable de la section information UNICEF/Goma a été faite par les participants, plus particulièrement en ce qui concerne l'ampleur des violations des droits des enfants dans la ville. Il a enfin exhorté tous les participants à prendre conscience de la réalité du problème et à fournir des efforts supplémentaires dans la vulgarisation de la CDE.



## TRAVAUX EN CARREFOUR

DOMAINE	PROBLÈMES IDENTIFIÉS (Droits violés)	PISTES DE SOLUTION
<b>SANTÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible accès des enfants issus des familles démunies aux soins de santé</li> <li>➤ Insalubrité de l'environnement dans la ville de Goma</li> <li>➤ Insuffisance d'information des parents sur une alimentation équilibrée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer les capacités économiques des familles à travers les AGR</li> <li>➤ Sensibiliser les populations sur les mesures d'hygiène et d'assainissement du milieu</li> <li>➤ Plaidoyer auprès des autorités sur la nécessité de positionner des poubelles publiques le long des avenues</li> <li>➤ Sensibiliser les parents sur les composantes d'une alimentation saine et équilibrée</li> </ul>
<b>ÉDUCATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible scolarisation des enfants issus des familles démunies</li> <li>➤ Disparités dans la scolarisation entre les filles et les garçons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer les capacités économiques des familles à travers les AGR</li> <li>➤ Plaidoyer auprès des décideurs (gouvernement) pour la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire</li> <li>➤ Sensibiliser les parents sur l'importance de la scolarisation des filles</li> </ul>
<b>PROTECTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les enfants vulnérables dont ceux de la rue sont victimes de la maltraitance</li> <li>➤ Les enfants, victimes des abus ou toute autre forme de violence ne bénéficient pas d'une protection judiciaire ad hoc</li> <li>➤ L'exploitation économique et sexuelle des enfants dans la ville de Goma</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser les parents sur les effets de la maltraitance et la CDE</li> <li>➤ Plaidoyer auprès des autorités en faveur des victimes des actes de maltraitance</li> <li>➤ Mettre en place des mécanismes solides de défense des droits des enfants</li> <li>➤ Plaidoyer contre l'impunité des abus, viols et toute autre forme de violence</li> <li>➤ Sensibiliser les parents sur les effets dangereux des travaux trop durs infligés aux enfants</li> <li>➤ Amener l'État à créer des centres de récupération des enfants en rupture familiale et ceux en conflit avec la loi</li> <li>➤ Sensibiliser les parents sur les naissances désirables et la parenté responsable</li> </ul>
<b>PARTICIPATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible participation des enfants dans les prises de décisions dans les familles</li> <li>➤ Non prise en compte des problèmes des enfants des familles minoritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser la communauté à créer des structures de participation des enfants</li> <li>➤ Plaidoyer en faveur des groupes minoritaires pour leur accès aux services sociaux de base</li> <li>➤ Sensibiliser les parents et les leaders de diverses structures d'impliquer les enfants dans toute prise de décision les concernant</li> </ul>

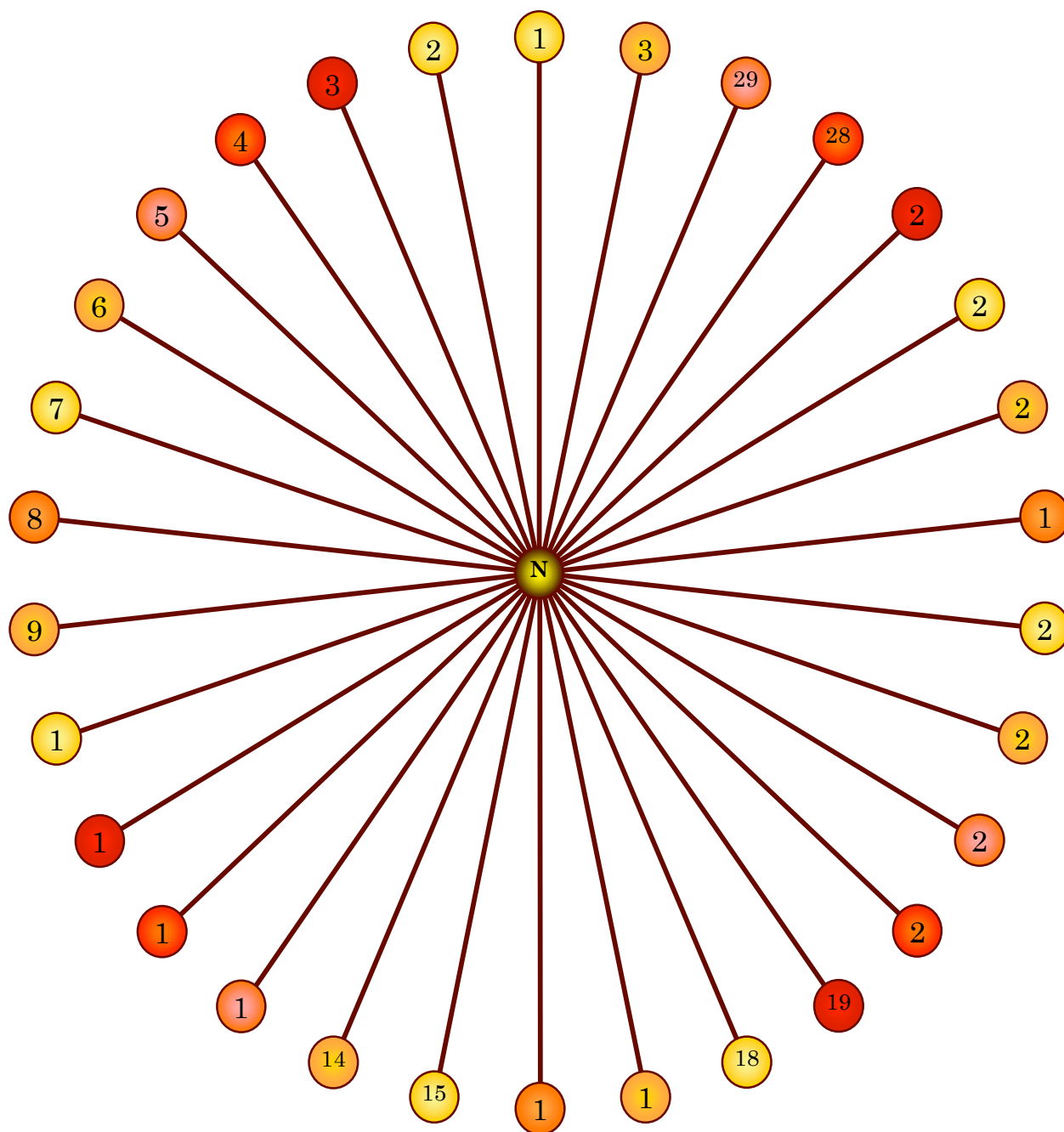
## DEUXIÈME JOURNÉE

### COMPOSITION DES CLUBS D'ÉCOUTE DES ENFANTS (CEE)

La première activité de cette deuxième journée a été une revue de la composition des différents clubs d'écoute et associations d'enfants cartographiés sur la ville de Goma ainsi que celle du Noyau qui compte un représentant par quartier, par Club de 5 enfants, ou par association. Au centre il y a le NOYAU de tous les Clubs d'Écoute.

No	Quartier/Association	Enfant encadreur
	<b>Quartier</b>	
1	Katindo gauche	Junior Museke
2	Mabanga Nord	Jacques Baeni
3	Virunga	Anne Thérèse Vilimumbalo
4	Kasika	Gloria Ramazani
5	Kasika	Espérance Kamala
6	Mabanga Sud	Jeannot Kassa
7	Les Volcans	Félicien Kitoko
8	Bujovu	Alice Shavu
9	Himbi 1	Ester Kalivunda
10	Himbi 2	Thérèse Mujinga
11	Mikeno	Arlette kamanda
12	Mikeno	Amadi Twaha
13	Katindo droite	Yvan Vilimunbalo
14	Ndosho	Jules Mongane
15	Mugunga	Kelvin Batumike
16	Keshero	Bodouine Rudahigwa
17	Katoyi	Zamda Ayubu
18	Kahembe	Fortune Achirire
19	Murara	Orthense Kyakimwa
20	Majengo	Sylvie Kandara
	<b>Associations des enfants</b>	
21	Peace Boys	Serge Bazibuhe
22	Scoutt	Marius Mema
23	CJM (Cercle des Jeunes Mobilisateurs)	Pacifique Nibizi
24	CADES (Concert d'Action pour la Dynamique Intellectuelle de l'Enfant congolais)	Jacques Bahitiryé
25	LJPPPC (Ligue des Jeunes Poètes pour la Promotion de la Paix et la Culture)	Wassy Kambale
26	LJDP (Ligue des Jeunes pour le Développement et la Paix)	Divine Bayoli
27	AJUP (Association des Jeunes pour l'Unité et la Paix)	Gloria Milando
28	SODIC (Solidarité pour le développement Intégral et la Culture)	William Kavebwa
29	CPDDE (Comité d'enfants pour la Promotion et défense des DE)	Thérèse Yenyi
30	Mobilisatrice des enfants de la rue	Fifi Furaha

## PRÉSENTATION DES CLUBS D'ÉCOUTE ET DU NOYAU FORMÉ PAR LES ENFANTS ENCADREURS



Les boules de 1 à 20 représentent les quartiers de la ville de Goma. Les numéros 21 à 30 sont les associations d'enfants et N au centre est le NOYAU.

## THÈMES PRIORITAIRES à TRAITER DANS LES CEE ET COMPORTEMENTS À PROMOUVOIR DANS LA COMMUNAUTÉ



Les enfants du Club d'ÉCOUTE sont formés comme des Agents de changement de comportement. Ils organisent des séances de sensibilisation communautaires dans tous les quartiers de la ville de Goma.

Certaines priorités à développer ont été révisées, à savoir :

- L'immunisation (vaccination) contre les principales maladies transmissibles de l'enfant par la vaccination (Rougeole, Diphtérie, Poliomyélite, Tuberculose, Coqueluche, Tétanos, Fièvre jaune), tâche devant être assurée par les parents. La tâche réservée aux agents de changement de comportement est celle de se renseigner si les femmes enceintes et les enfants du quartier respectent les rendez-vous de la vaccination.
- La revitalisation par l'usage des moustiquaires imprégnées à l'insecticide.
- La nutrition par allaitement exclusif des enfants par leurs mères chaque fois qu'ils l'exigent et la supplémentation en vitamines et autres aliments riches en micronutriments.
- L'hygiène et l'assainissement par consommation de l'eau potable pour éviter les maladies hydriques, l'utilisation des latrines hygiéniques.
- L'éducation des filles qui doit être assurée par les parents en faisant inscrire les filles à l'école à l'instar des garçons...
- L'éveil du jeune enfant par l'amélioration des connaissances des parents sur les structures et les espaces d'éveil du jeune enfant.
- La protection des groupes vulnérables.

## LAVAGE DES MAINS

Se laver les mains n'est pas chose courante chez nombreuses personnes. Surtout quand elles ne sont pas très instruites. Quand bien même sont-elles instruites, cette pratique leur échappe aussi souvent. Or certaines maladies, parfois mortelles, en découlent.

Raison pour laquelle il est très important d'en faire une large vulgarisation.

En abordant ce sujet, les participants ont énuméré certaines maladies transmissibles par les mains sales telles que : Choléra, Fièvre typhoïde, verminoses, infections intestinale et autres, grippe, etc.

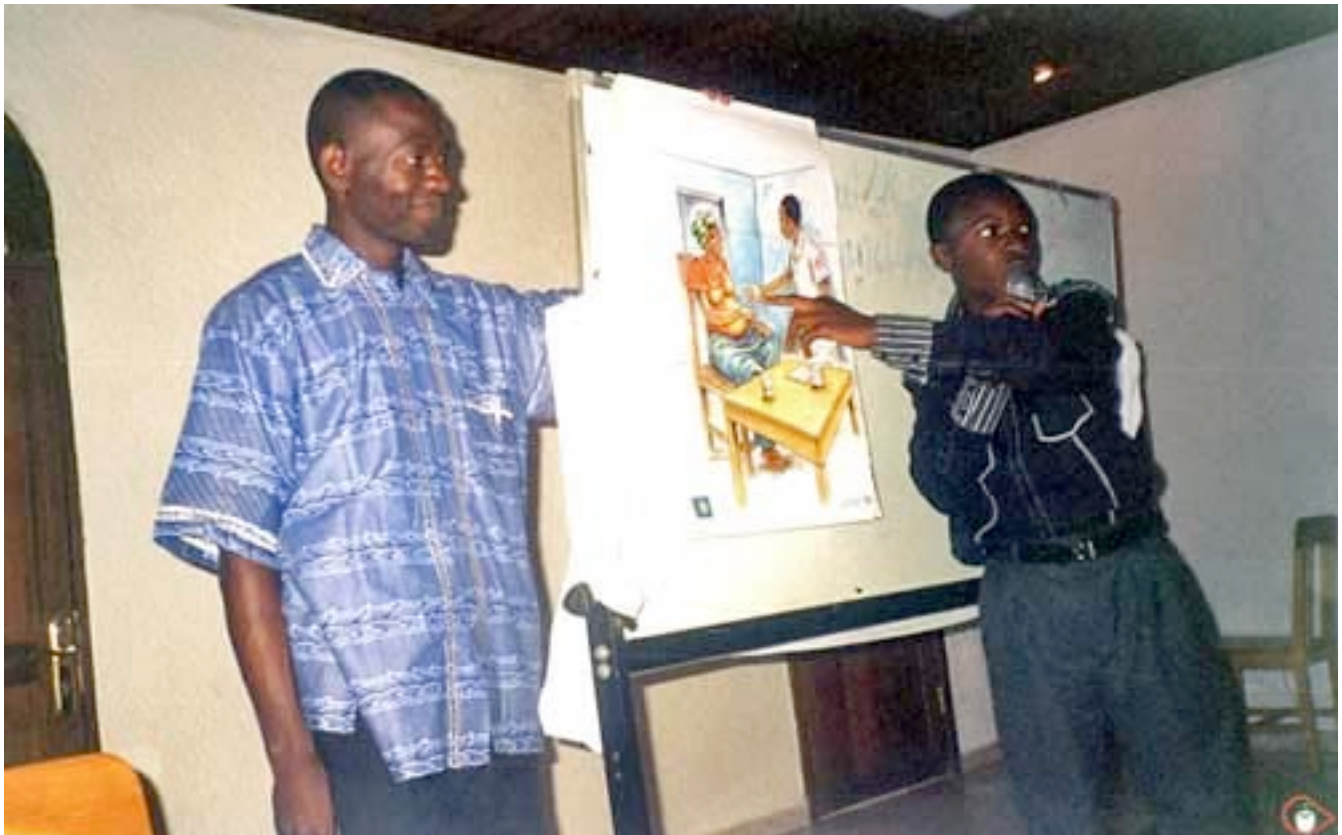
Rappelons que le Choléra, dite « maladie de mains sales », est très fréquent dans la ville de Goma, au moins une fois par année. Au mois de juin dernier plusieurs cas ont été signalés, heureusement sans perte de vie humaine. La grande préoccupation des agents sociaux a été : « Que faire pour la prévention cette maladie ».

L'affiche « Le lavage des mains est la chose la plus simple mais la plus importante pour éviter la transmission de tous les germes. » de l'association APPI du Canada a servi de support. La présentation des différents cas de transmission des maladies de mains sales a bien servi de boîte à image pour découvrir combien se laver les mains peut prévenir plusieurs maladies pour soi-même et pour son entourage.

Règles de comportements à adopter :

- Se laver les mains avant le repas, avant de préparer la nourriture, au retour des toilettes
- Éviter d'introduire des objets dans la bouche (doigt, stylo, etc.)
- Éviter d'introduire des objets dans la bouche, etc.

Parmi les comportements dénoncés, il a été souligné le fait que certaines personnes touchent les doigts du bébé en signe de salutation. Le bébé n'a pourtant pas besoin de cette salutation. Quelque temps après, il lèvera innocemment ses doigts vers sa bouche. C'est ainsi que nous trouvons des nourrissons avec le Choléra, infection intestinale. Idem pour les mères allaitant leurs bébés avec des mains sales.



## POUR UNE COMMUNICATION EFFICACE

La méthodologie employée a été une simulation de la causerie éducative avec utilisation d'une boîte à images des pratiques clés familiales.

L'animateur-enfant choisi, à tour de rôle, devait présenter à l'assemblée des planches illustrées et poser des questions en rapport. L'assemblée répondait aux questions en cherchant à interpréter les différentes images observées. L'animateur corrigeait ensuite les informations erronées.

À la fin de chaque exposé une critique objective était faite sur le fond et sur la forme de la présentation de l'animateur par les participants. Des conseils nécessaires étaient aussi prodigués par les facilitateurs (encadrants CV) pour une communication efficace, tels que l'importance de se présenter avant toute intervention, l'écoute, ne jamais s'énerver, etc.

À chacune des planches, trois éléments nécessaires étaient à savoir :

- À qui le message est-il destiné ;
- Quelle action est demandée dans le message ;
- Quel bénéfice apporte le message.

Après cet exercice, une présentation modèle a été présentée par le responsable de la section information UNICEF/Goma.

Dans sa présentation, il a voulu rappeler les principales étapes d'une causerie éducative, à savoir :

- La préparation (quel thème, quel animateur, quel public, où, quand, quelle méthodologie, quels supports éducatifs, etc.) ;
- La conduite (maîtrise du sujet, bon accueil, sourire, politesse ; salutation des membres, bonne introduction du sujet, bonne expression, questions claires, ni s'énerver ni énerver les cibles, bonne écoute, distribution de la parole...)
- L'évaluation (respect du temps, résumer la causerie, assimilation, actions concrètes, choix du prochain sujet, fixer prochain rendez-vous, recevoir et écouter les timides, etc.)
- La conclusion

Pour clôturer cette partie, des questions d'éclaircissement ont été posées par l'assemblée et des clarifications importantes y ont été apportées par le présentateur.

Dans l'acheminement vers la clôture de ce séminaire de formation, la coordinatrice de CHILDREN'S VOICE a amené les participants à l'élaboration d'un plan opérationnel répertoriant différentes activités de communication à exécuter sur une période de temps bien déterminé, par chaque Club d'Écoute d'Enfants dans son quartier respectif.

Voir page suivante, la mise en commun de ce travail des participants.

ACTIVITÉS	STRATÉGIES	PÉRIODE
- Restitution des travaux du recyclage formatif des encadreurs des Clubs d'ÉCOUTE des Enfants	- Réunir les Clubs d'ÉCOUTE des Enfants par quartier	- Du 8 au 9 Juillet 2006
- Suivi des activités des Clubs d'ÉCOUTE des Enfants (CEE) dans les quartiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmer des Rencontres régulières avec les CEE</li> <li>- Organiser des séances d'animation communautaire dans les quartiers</li> <li>- Identifier les principaux problèmes rencontrés dans les quartiers par les CEE</li> </ul>	- De Juillet à Septembre 2006 (2 à 4 séances par mois)
- Organisation d'un voyage d'échange d'expérience entre les CEE et le centre LOKOLE	- Descendre sur BUKAVU pour rencontrer les enfants du centre	- Première quinzaine du mois d'Août 2006
- Production par les CEE des supports audiovisuels et de recueils de Poèmes sur la CDE et les pratiques clés familiales	- Concevoir et diffuser des messages sur la CDE et les pratiques clés familiales pour le bien-être des communautés	- D'octobre à Décembre 2006
- Productions des émissions de Radio par les CEE et reportages relatifs à la vulgarisation de la CDE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former une équipe de reporters des CEE</li> <li>- Organiser des débats radiodiffusés</li> </ul>	- Août 2006
- Organisation par les CEE des Campagnes de Sensibilisation sur les pratiques clés familiales à promouvoir et sur la CDE	- Descendre sur terrain dans les quartiers respectifs sur des places publiques	- Août 2006

Les différentes activités prévues dans ce plan seront réalisées dans les différents quartiers de la ville de Goma et ses périphéries.

Les thèmes qui seront développés au cours des séances d'animation et/ou de sensibilisation lors de différentes descentes sur terrain seront :

- ❖ La vulgarisation de la CDE ;
- ❖ L'immunisation (vaccination) ;
- ❖ La revitalisation ;
- ❖ La nutrition ;
- ❖ L'eau, l'hygiène et l'assainissement ;
- ❖ La protection des groupes vulnérables (enregistrement des naissances à l'État civil) ;
- ❖ L'éducation pour tous (filles en particulier).

Après proposition et adoption du plan opérationnel de communication par les participants, la coordinatrice CHILDREN'S VOICE a prononcé le mot de clôture à l'attention de tous les participants. Elle les a assurés de sa disponibilité pour recevoir toutes leurs doléances et observations en tant qu'acteurs de la vulgarisation de la CDE et des pratiques clés pour le bien-être des communautés.



## CONCLUSION

Arrivés à la fin de cette formation de deux jours nous pouvons sans crainte retenir les premières conclusions suivantes :

- 82,5 % des participants attendus (soit 33/40) ont été présents ;
- Une amélioration des connaissances sur la CDE et les pratiques clés familiales a été observée ;
- Le taux de participation aux discussions et développement des thèmes au cours de la formation est estimé à 100 % ;
- Les participants ont de façon générale bien assimilé les articles clés sur les droits des enfants.